

Présentation solennelle de vœux au couple présidentiel, le 12 janvier 1979, par les corps constitués et diplomatique : Un bilan positif pour les trois ans de la R.D.M.

Monsieur le Doyen,

Plus que des vœux de circonstance traditionnelle, c'est un véritable message d'espoir que nous avons perçu à travers les nobles paroles que vous venez de prononcer à notre intention au nom du Corps diplomatique et consulaire.

Elles nous touchent vivement puisque nous savons que chacun des Chefs de mission ici présents partage pleinement la même hauteur de vue et les mêmes préoccupations quant à l'avènement d'un monde de coopération, de solidarité et de complémentarité entre toutes les nations.

Elles nous touchent également puisqu'en ce début d'année 1979, beaucoup plus peut-être que les années précédentes, un souhait commun et vraiment sincère devrait nous unir tous : la paix dans le monde. La paix dont le président BREJNEV autant que le Pape JEAN PAUL II sont d'ardents défenseurs. La paix qui est troublée dans maints endroits du globe par le choc des ambitions contraires.

La paix qui est menacée par la course effrénée aux armements et par le spectre terrifiant de la non moins terrible bombe à neutrons. La paix, enfin que les racistes, les ségrégationnistes et les annexionnistes menacent en permanence de leur folle entreprise contre des peuples, contre des nations que la volonté de liberté et d'identité rend à jamais invincibles.

Nous croyons fermement que la paix peut être sauvegardée ; c'est pourquoi nous voulons toujours espérer malgré les démarches cyniques de ceux qui préparent frénétiquement la guerre tout en proclamant, le cœur en écharpe, qu'ils ne veulent que la paix.

Veut-on la paix en créant des bases militaires à des dizaines de milliers de kilomètres de son territoire national, comme c'est le cas de DiégoGARCIA ?

Veut-on la paix au ZIMBABWE en condamnant Ian Smith du bout des lèvres alors qu'en réalité on l'invite, on l'arme, on l'aide pour mieux massacrer la population noire ?

Avec tous les hommes inquiets du devenir de l'humanité, ne devons-nous pas être en droit de nous demander en égrenant le chapelet de tous les exemples si l'on veut réellement la paix ?

En fait, et c'est une bien triste évidence, les relations internationales restent dominées par l'hypocrisie et régies par les intérêts de classe.

Comment expliquer autrement que des pays champions du génocide de leurs aborigènes, inventeurs de l'univers concentrationnaire, auteurs de la « solution dite finale » osent-ils actuellement donner des leçons de droits de l'homme à la face du monde entier ?

Comment expliquer également que des gouvernements qui portent dans l'histoire des peuples la responsabilité de l'utilisation de la bombe atomique contre des civils innocents, qui ont perpétré froidement l'extermination du peuple vietnamien, ou créé de toutes pièces l'État sioniste en ignorant, sinon en méprisant le droit du peuple palestinien à l'existence, comment expliquer que ceux-là même puissent à présent prétendre indure dans des conventions

internationales la notion de droits de l'homme qu'ils ont allégrement bafoués et piétinés par ailleurs ?

Comment peut-on parler de droits de l'homme tout en refusant le droit des peuples palestinien, sahraoui, namibien, zimbabwéen ; noir africain du Sud - pour ne citer que ceux-là - à l'existence, à l'autodétermination et à la dignité ?

Qui donc, à notre époque si dangereuse, peut oublier 'un seul instant que la rupture du fragile équilibre de la paix peut déclencher le déchaînement de tous les stocks d'armes thermonucléaires et entraîner la condamnation sans rémission de toute la vie sur terre ?

Qui peut ignorer qu'au contraire, si le droit des peuples était respecté et partant la paix assurée, des progrès moraux culturels, matériels et techniques immenses pourraient être accomplis par la communauté des hommes et pour le bien de tous ?

Quant à nous, Malgaches, héritiers d'une traduction séculaire de respect de l'homme, nous ne pensons pas avoir besoin de leçons de quiconque.

Nous récusons la notion bourgeoise des droits de l'homme fondée sur le Culte de l'individu. Nous reconnaissons à l'homme, à tout homme, les droits qui tirent leur source de ceux du peuple auquel il appartient.

L'homme ne peut à aucun moment, en aucune circonstance être isolé ni dissocié de son peuple. À plus forte raison on ne pourra jamais opposer les droits de l'individu aux droits du peuple L'homme fait partie d'un peuple qui s'identifie par des réalités nationales spécifiques.

Chaque peuple à sa propre personnalité, sa culture, son système social, juridique et économique, ses contraintes naturelles et ses objectifs.

Chaque peuple confère à ses membres les droits conformes à sa propre société et chaque membre ne peut acquérir sinon illégitimement et illégalement d'autres droits que ceux de son peuple.

Nous n'avons pas attendu la déclaration Universelle du 10 Décembre 1948 dite des Droits de l'homme pour pratiquer cette philosophie au sein de nos collectivités.

Nous n'avons pas attendu la prédication des pharisiens contemporains pour consacrer les droits de l'homme Malgache sous forme de dispositions normatives dans la Constitution de la République Démocratique de Madagascar.

Monsieur Le Doyen, Excellences, Mesdames et Messieurs,

En ce début d'année, je souhaite ardemment que tous ceux qui ont colonisé, asservi ou spolié d'autres peuples au nom d'une prétendue civilisation, que tous ceux qui peu ou prou, ont contribué à la domination, à l'oppression et à l'exploitation d'autres nations, je souhaite, dis-je, qu'ils puissent enfin comprendre que si le sort de l'individu n'est pas négligeable, la liberté d'un peuple, d'une nation n'a pas de prix et doit primer toute autre considération.

Je souhaite également que tous nos peuples prennent conscience plus nettement que jamais du devoir primordial des États pour la nécessaire instauration d'un nouvel ordre politique, économique et social sous la bannière de la justice et de l'équité et selon les règles de la

démocratie. Nous sommes engagés dans une aventure commune et l'histoire n'a-t-elle pas démontré-plus d'une fois qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi.'

C'est dans ce cadre et avec toute la conviction de ma foi dans la paix que je voudrais souligner les vœux et les souhaits que je formule personnellement au nom de la République Démocratique de Madagascar à l'intention de chacun des pays que vous représentez parmi nous et à l'intention des chefs d'État qui président à leurs destinées respectives.

Ces vœux et ces souhaits s'adressent tout aussi bien et aussi cordialement et avec ma sincère considération, à chacun d'entre vous que je me félicite d'avoir autour de moi aujourd'hui, en ces premiers jours de l'année que je souhaite très bonne et très heureuse.